

Clic composite acoustique - lames et dalles

Instructions d'installation

Informations d'ordre général

Afin d'assurer un ajustement de qualité, il est primordial que la pose de ce produit clic composite acoustique soit conforme aux présentes instructions, ainsi qu'aux normes et codes nationaux de construction applicables pour l'installation de revêtements de sol résilients au moment de la pose. Avant la pose, veuillez vérifier que ce produit est adapté à l'usage final visé. En cas de doute, veuillez contacter votre fournisseur.

Ce produit est un revêtement de sol flottant aux propriétés acoustiques excellentes, thermiques et imperméables avec une âme rigide pour faciliter la pose sur les supports irréguliers. Ce produit n'absorbe pas l'eau, ne gonfle pas sous l'effet de l'eau et ne risque pas d'être endommagé par l'eau. Si la pose du sol a été effectuée correctement en respectant le DTU 53.2, un simple nettoyage à la serpillère humide est suffisant et nettoyez rapidement tout déversement sur le sol. Ce produit n'est pas destiné à une installation à l'extérieur ou dans des pièces constamment humides. Il convient à une utilisation dans des salles de bains, des cuisines, des buanderies et arrière-cuisines d'habitations traditionnelles.

Mettez en place le mobilier fixe avant la pose de ce produit, en laissant de la place en cas de dilatation et de contraction; voir ci-dessous.

Veuillez consulter la section **Procédure de pose** pour savoir quand un mastic peut être utilisé pour les joints de dilatation.

En général, il n'est pas recommandé de poser une sous-couche séparée ; veuillez consulter le fournisseur du revêtement de sol pour de plus amples informations.

Normes et codes nationaux de construction

Union européenne: DTU 53.2, DIN 18365 (Partie C)

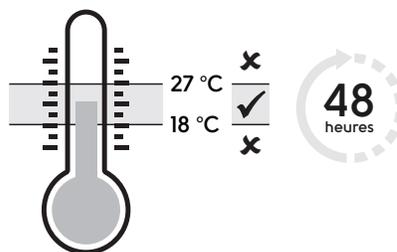
Pré-installation

Il incombe à l'installateur d'inspecter visuellement tous les matériaux sous un éclairage optimal afin de confirmer qu'il s'agit du modèle, de la couleur, du lot et de la qualité corrects, que les produits sont exempts de défauts et qu'ils correspondent à la quantité commandée. Si les matériaux ou les lots sont incorrects ou si des défauts sont apparents, contactez le magasin où l'achat a été effectué avant de poser les matériaux. Aucune réclamation ni aucune plainte portant sur un défaut clairement identifiable ne seront acceptées après la pose. N'entamez jamais la préparation ou la pose avant que tous les autres corps de métier n'aient fini leurs propres travaux.

Acclimatation du matériau

Pour des installations commerciales, déballez le matériau de revêtement de sol au moins 48 heures avant la pose (les dalles et lames peuvent être empilées, mais parfaitement à plat) et le laisser s'acclimater à la pièce dans laquelle l'installation est prévue. La température de la pièce doit être maintenue entre 18 et 27°C (65-85°F).

Pour les installations résidentielles, l'acclimatation n'est généralement pas indispensable si la température du produit se trouve déjà dans la plage comprise entre 18 et 27°C; en revanche, si le produit a été exposé à des températures extrêmes avant la pose, une acclimatation est requise.



Préparation du support

Avant la pose du sol à bâtons rompus, tous les supports doivent être solides et sains, lisses et de planéité régulière, propres et exempts de tous débris.

Toute inégalité dans le support ne doit pas être supérieure à 5 mm en dessous du niveau pour toute longueur de 3 m dans quelque sens que ce soit. **Il convient de commencer par éliminer les arêtes/bosses** pour éviter d'endommager le produit. Les différences plus importantes de hauteur peuvent devoir être nivelées en ragréant toute la surface du sol. Pour obtenir des conseils supplémentaires sur la préparation du support, se reporter aux normes et codes nationaux de construction pour la pose de revêtements de sol résilients énumérés à la page 1. En cas de doute, veuillez contacter votre fournisseur.

Humidité dans les supports

Il est indispensable de mesurer l'humidité du support de base (par ex. béton) conformément à la norme locale :

- Test d'hygrométrie = moins de 95 % HR.
- Test au carbure de calcium = pas plus de 3 % pour les chapes cimentuses / pas plus de 1,4 % pour les chapes au sulfate de calcium.

Disposition des lames/dalles

Les motifs de ce produit sont répartis de manière aléatoire et peuvent être plus marqués sur certaines dalles/lames que d'autres. Pour éviter des dégradés de couleur plus foncée et plus claire, les dalles/lames doivent être déballées et mélangées.

Conseils et astuces sur les lames au décor Point de Hongrie

1. Ouvrez plusieurs boîtes de produits.
2. Empilez séparément les lames chevrons gauches et les lames chevrons droits.
3. Respectez une pose en décalage lors de l'installation de votre revêtement de sol pour que les motifs en chevrons ne soient pas alignés.

REMARQUE:

- Les chevrons sur la lame ne sont pas destinés à être alignés sur les bords courts ou longs.
- Si vous posez ce sol avec nos lames standard correspondantes, les règles standard de variation de couleur entre les lots s'appliquent.



Procédure d'installation

Pour les étapes détaillées veuillez consulter la page 4

REMARQUE: les revêtements de sol clic composite acoustique/hybrides doivent être protégés contre la chaleur et/ou une exposition prolongée à la lumière directe du soleil car ceci peut endommager votre revêtement. Voir la section Solariums / Vérandas / Pièces 3 saisons.

Ce produit doit être installé en laissant un joint de dilatation minimum de 5 mm sur tout le périmètre de la pièce et autour de tous les objets fixes, tuyaux compris. Il convient d'augmenter cet écart minimum à 8 mm pour les superficies de plus de 100 m² (consulter votre fournisseur en cas de superficies plus grandes). Il est à noter que le joint de dilatation minimum est défini comme le plus petit joint entre le produit et l'élément statique, qui peut être mesuré en tout point autour du périmètre.

Afin de permettre la dilatation thermique, il convient soit de découper à la base les cadres de porte, soit de laisser un joint de dilatation. Il convient de déposer les plinthes ou de les découper à la base. Sinon, une garniture de bord appropriée est à poser pour recouvrir le joint de dilatation.

Les moulures ou plinthes installées après la pose du revêtement de sol doivent être fixées au mur et NON PAS au revêtement de sol, en laissant un espace de 0,5 mm entre ces dernières et la surface du sol.

Dans les zones humides potentielles où il est nécessaire de protéger le joint de dilatation entre le mobilier fixe et le revêtement de sol contre une exposition potentielle à l'eau, un joint souple en acrylique ou un joint souple en silicone à durcissement neutre à faible module peut être utilisé. Un mastic ne doit pas être utilisé pour remplir totalement les joints de dilatation.

La zone humide potentielle doit être isolée de la surface principale à l'aide d'un système de joints de dilatation ou similaire au niveau des seuils de portes. **REMARQUE:** à titre d'indication, nous recommandons que la surface traitée avec un produit d'étanchéité ne dépasse pas les 4 m² nets. Pour les surfaces de plus grande taille, veuillez consulter votre fournisseur.

Lorsque la dimension du plancher dépasse 15 m en longueur ou en largeur, il convient d'utiliser un joint de dilatation de 8 mm.

Ce produit doit toujours être posé avec les joints en quinconce:

- Lames en laissant un écart minimum de 200 mm entre les extrémités courtes
- Dalles en formant un agencement « de brique » (décalé)

De sorte que les quatre coins ne se touchent jamais. Voir les Figures de pose 4a / 4b.

Utilisation de colles

Un collage au support n'est généralement pas autorisé avec des produits clic composite acoustique car il annulera la capacité du matériau à se dilater et se contracter.

La pose dans les escaliers d'une habitation est une exception à la règle. Veuillez contacter votre fournisseur local pour obtenir des recommandations sur la colle appropriée et des conseils sur la pose.

Solariums / Vérandas / Pièces 3 saisons

Il convient de faire particulièrement attention en cas de pose de ce produit dans des pièces exposées à de fortes variations de température, par exemple dans des pièces non chauffées, des solariums/vérandas ou des pièces exposées à la lumière directe du soleil derrière des baies vitrées, car une utilisation incorrecte des joints de dilatation peut endommager le produit. Dans ces cas, un joint de dilatation de 10 mm minimum doit être utilisé.

Ce produit ne convient pas à un usage dans un sauna/similaire.

Les revêtements de sol doivent être dûment protégés à proximité des poêles/cheminées ouvertes.

REMARQUE: les revêtements de sol clic composite acoustique/hybrides doivent être protégés contre la chaleur et/ou une exposition prolongée à la lumière directe du soleil car ceci peut endommager votre revêtement.

Outils

Pour une pose réussie, les outils suivants sont nécessaires : crayon, cutter, ruban à mesurer, règle/bord droit, équerre, scie, cales, rouleau à main, tire-lame, marteau et maillet en caoutchouc, cale de frappe, perceuse et mèche trépan (pour découper autour de la tuyauterie).

Types de support

- Béton/chapes: Lorsque le support présente des irrégularités, un enduit de lissage approprié doit être utilisé.
- Carreaux de carrière/mosaïque/Terrazzo céramique : assurez-vous que la surface est ferme, sèche et exempte de cire, de graisse et de poussière. Fixez les dalles mobiles. Mettez à niveau toute ligne de joint de plus de 5 mm de largeur et/ou de profondeur.
- Sols en bois : ces sols doivent être fermes et ne présenter qu'une flexibilité minimale. Toutes les lames flottantes doivent être fermement fixées, les espaces doivent être comblés et les ondulations corrigées. Si nécessaire, superposez du contreplaqué qualité sol ou une sous-couche similaire.
- Pavages en bois/parquets : vérifiez la solidité de ces sols et réparez toute zone décollée ou endommagée. Les sols en pavages en bois directement posés sur une base en terre, bitume ou goudron doivent être retirés avant la pose."
- Sols métalliques et peints : retirez la peinture et autres finitions qui s'écaillent.
- Linoléum/thermoplastique/vinyle/liège : vérifiez la solidité de ces sols et réparez toute zone décollée ou endommagée.
- Tout sol existant posé à l'aide de ciment-colle bitumineux (ATA ou « Cutback ») doit d'abord être convenablement recouvert/encapsulé ou retiré par des moyens mécaniques.
- Les revêtements de sol en textile (y compris la moquette) doivent être retirés.
- Stratifié : il est normalement recommandé de l'enlever."
- Amiante : il est possible que les restes d'anciens carrelages et adhésifs contiennent de l'amiante. Les résidus d'amiante et d'adhésif à l'amiante doivent être retirés de manière mécanique par une entreprise spécialisée avant la pose de tout vinyle de luxe. En cas de doute, demandez conseil aux autorités compétentes sur les procédures à observer pour l'enlèvement et la mise au rebut.
- Autres sols : consultez votre fournisseur.

Ce produit doit toujours être installé sur une base solide. Les sols flottants ou les revêtements de sol compensés ne sont pas des supports adaptés et doivent être déposés.

Chauffage par le sol

Chauffage par le sol : il est possible de poser ce produit par-dessus des sols incorporant un dispositif de chauffage au sol, mais il convient de contrôler la température entre le dossier et la surface du support pour qu'elle ne dépasse pas 27°C.

Chauffage électrique par le sol : il est conseillé de consulter le fabricant pour vérifier la compatibilité de son système avec ce type de revêtement de sol. Les systèmes à treillis doivent être recouverts d'une couche d'apprêt et d'enduit d'égalisation approprié pour couvrir le maillage conformément aux conseils du fournisseur de sous-couche.

REMARQUE: un chauffage par le sol peut avoir une incidence sur les taux d'humidité. Veuillez consulter votre fournisseur pour de plus amples informations.

Entretien

- Balayer régulièrement le sol pour éliminer les saletés ou les débris qui peuvent causer de fines rayures.
- Pour un nettoyage en profondeur, toute une gamme de produits d'entretien au pH neutre est disponible. Évitez d'utiliser les produits nettoyants ménagers et les détergents javellisés. Ils pourraient rendre le sol glissant ou causer une décoloration.
- Épongez toujours les déversements dès que possible afin de réduire le risque de glissades et les éventuelles taches.
- Utiliser des tapis de seuil pour le protéger des graviers et de l'humidité. Vérifiez qu'ils sont sans endos en caoutchouc (antitaches) afin d'éviter toute décoloration du sol.
- Éviter de traîner ou de faire glisser des meubles ou autres objets sur le sol. Utiliser des patins de protection du sol pour éviter tout risque d'éraflure.
- Utiliser de gros patins, protecteurs de roulettes ou autres, sous les meubles lourds pour éviter les marques.
- Pour une performance optimale, maintenir la température de la pièce entre 18° C et 27° C*.
- N'exposez pas le produit plombant à de l'eau stagnante. Cela présenterait un risque de glissade.
- En cas de chauffage par le sol, il convient de prendre des précautions pour éviter d'endommager le sol sous l'effet de « points chauds/blocs thermiques » localisés. Il convient aussi de ne pas poser de tapis et de meubles à un endroit où ils empêcheraient l'air chaud de circuler.
- Le revêtement de sol doit être protégé contre une chaleur excessive et/ou une exposition prolongée à la lumière directe du soleil car ceci peut endommager votre revêtement.
- Des guides d'entretien des sols sont disponibles auprès de votre fournisseur ou sur le site web.

Pour toutes questions sur le produit, veuillez contacter le revendeur de revêtements de sol auprès duquel vous avez effectué votre achat.

Étapes de pose - système de pose angle-angle 5G®

1. En commençant par une lame/dalle complète le long du mur, calculez le nombre de largeurs qu'il faudra pour atteindre l'autre bout de la pièce. Si cela signifie qu'il y aura une rangée de lames/dalles étroites le long du mur d'en face, découper la première rangée en conséquence. Posez ce produit le côté languette/bord découpé face au mur. Poser des cales de 5 mm entre la lame/dalle et le mur (Figure 1).
2. Posez la première rangée en s'assurant que les bords courts sont bien emboîtés (Figure 2).
3. En utilisant un couteau et un bord droit, découpez la dernière pièce de la rangée, en veillant à laisser un écart de 5 mm entre l'extrémité de la rangée et le mur.
4. Commencez la deuxième rangée en emboîtant la languette dans la rainure qui tient la lame à un angle d'environ 30°. Poussez ensuite fermement la lame/dalle dans la rainure de la première rangée. Posez la lame/dalle suivante en emboîtant la languette dans la rainure sur le côté long (Figure 3). Il convient de poser les dalles et les lames en « décalé » pour faire en sorte que les quatre coins ne se touchent jamais (Figure 4a et Figure 4b).
5. Une fois le côté long aligné et ajusté, positionnez le côté court en frottant le joint final avec le pouce ou un petit rouleau jusqu'à ce que vous entendiez un « clic » (Figures 5a et 5b).
6. Continuez la pose des lames dans la pièce jusqu'à ce que la rangée soit terminée à l'aide d'un rouleau à main. Seulement s'il est nécessaire de le faire, utilisez un maillet en caoutchouc et une chute du produit pour taper délicatement sur le produit. Un tire-lame peut être utilisé pour tirer l'ensemble du revêtement de sol le long des bords de la pièce (Figure 6).
7. Recommencez les étapes 4 à 6 jusqu'à ce que toute la surface soit couverte.
8. Sous les encadrements de porte : si une lame/dalle ne peut pas être surélevée, utilisez une cale de frappe adaptée (ou une chute de matériau) et un maillet pour emboîter avec soin la lame/dalle à plat sur le sol (Figure 7).
9. En cas de pose autour de coins, dans des coins convexes ou sur des profils complexes, marquez la forme sur la lame/dalle et découpez-la à la scie.
10. Une fois le sol posé, retirez les cales de dilatation. Balayez à l'aide d'un balai-brosse souple. Fixez les plinthes ou une bordure appropriée (en vente chez votre distributeur local) pour couvrir les joints de dilatation. Il convient de les fixer au mur et non pas au sol, pour faire en sorte que le produit puisse se dilater librement (Figures 8 et 9).



5G® est une technologie brevetée inventée par Välinge Innovation AB. La marque et le logo 5G® sont des marques déposées appartenant à Välinge Innovation AB et toute utilisation de ces marques fait l'objet d'une licence.

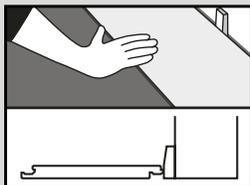


Fig. 1

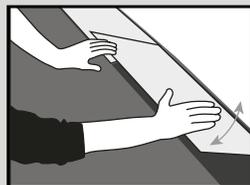


Fig. 2

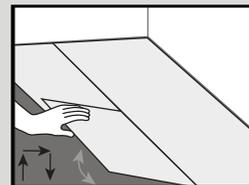


Fig. 3

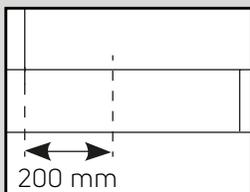


Fig. 4a

Wood effect: Planks should be fitted with random staggered joints with a minimum 200 mm between short ends.

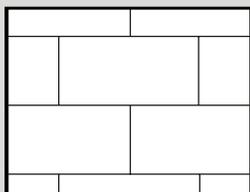


Fig. 4b

Stone effect: Tiles should be fitted in a 'brick' pattern (off-set).

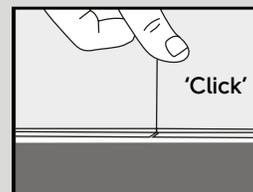


Fig. 5a

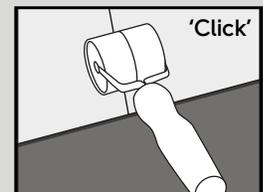


Fig. 5b

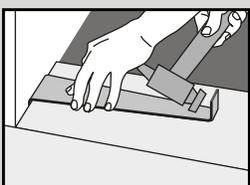


Fig. 6



Fig. 7

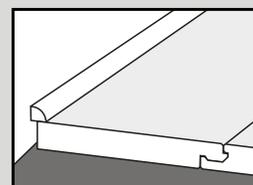


Fig. 8

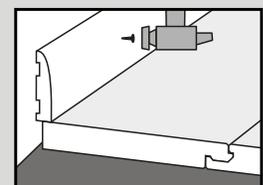


Fig. 9

Étapes de pose - système de pose angle-angle 2G™

1. En commençant par une lame/dalle complète le long du mur, calculez le nombre de largeurs qu'il faudra pour atteindre l'autre bout de la pièce. Si cela signifie qu'il y aura une rangée de lames/dalles étroites le long du mur d'en face, découpez la première rangée en conséquence. Posez ce produit le côté languette/bord découpé face au mur. Posez des cales de 5 mm entre la lame/dalle et le mur (Figure 1).
2. Posez la première rangée en vous assurant que les bords courts sont bien emboîtés (Figure 2).
3. En utilisant un couteau et un bord droit, découpez la dernière pièce de la rangée, en veillant à laisser un écart de 5 mm entre l'extrémité de la rangée et le mur.
4. Commencez la deuxième rangée en emboîtant la languette dans la rainure qui tient la lame à un angle d'environ 30°. Poussez ensuite fermement la lame/dalle dans la rainure de la première rangée. Posez la lame/dalle suivante en emboîtant la languette dans la rainure le long du bord court. Présentez ensuite la languette dans la rainure sur le côté long, en inclinant les lames/dalles pour qu'elles s'emboîtent (Figure 3). Il convient de poser les dalles et les lames en « décalé » pour faire en sorte que les quatre coins ne se touchent jamais (Figure 3a et Figure 3b).
5. Continuez la pose des lames dans la pièce jusqu'à ce que la rangée soit terminée à l'aide d'un rouleau à main (Figure 4). Seulement s'il est nécessaire de le faire, utilisez un maillet en caoutchouc et une chute du produit pour taper délicatement sur le produit. Un tire-lame peut être utilisé pour tirer l'ensemble du revêtement de sol le long des bords de la pièce (Figure 5).
6. Recommencez les étapes 4 et 5 jusqu'à ce que toute la surface soit couverte.
7. Sous les encadrements de porte : si une lame/dalle ne peut pas être surélevée, utilisez une cale de frappe adaptée (ou une chute de matériau) et un maillet pour emboîter avec soin la lame/dalle à plat sur le sol (Figure 6).
8. En cas de pose autour de coins, dans des coins convexes ou sur des profils complexes, marquez la forme sur la lame/dalle et découpez-la à la scie.
9. Une fois le sol posé, retirez les cales de dilatation. Balayez à l'aide d'un balai-brosse souple. Fixez les plinthes ou une bordure appropriée (en vente chez votre distributeur local) pour couvrir les joints de dilatation. Il convient de les fixer au mur et non pas au sol, pour faire en sorte que le produit puisse se dilater librement (Figures 7 et 8).



2G™ est une technologie brevetée inventée par Välinge Innovation AB. La marque et le logo 2G™ sont des marques déposées appartenant à Välinge Innovation AB et toute utilisation de ces marques fait l'objet d'une licence.

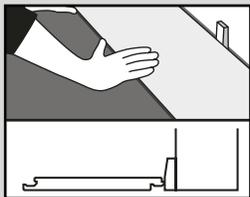


Fig. 1

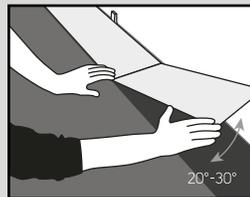


Fig. 2

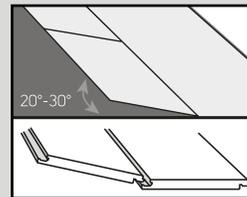


Fig. 3

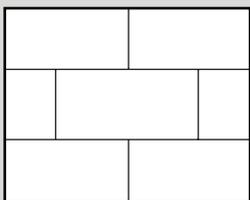


Fig. 3a

Stone effect: Tiles should be fitted in a 'brick' pattern (off-set).

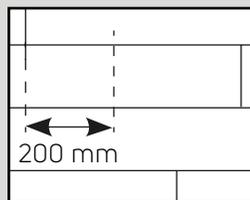


Fig. 3b

Wood effect: Planks should be fitted with random staggered joints with a minimum 200 mm between short ends.

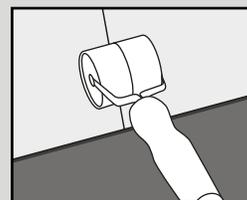


Fig. 4

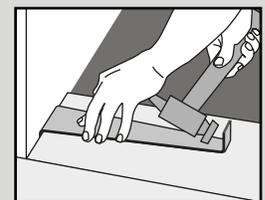


Fig. 5



Fig. 6

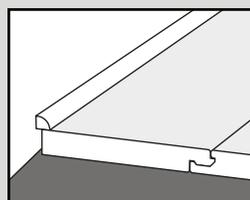


Fig. 7

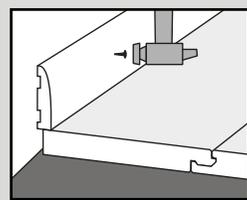


Fig. 8